



**ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL  
DE TIR A L'ARC  
le VENDREDI 20 NOVEMBRE 2009  
Maison des Sports départementale à Ploufragan**

**Présents** : Dinan - Fréhel – Lamballe – Loudéac. - Paimpol –Pleslin Trigavou – Ploeuc/Lié – Ploumilliau-Ploulec'h  
– Pordic – Saint Agathon - St Brieuc – St Quay Portrieux - Eric Vanderbroucque (RAD)  
**Absents** : Quintin.-Pléneuf –Lannion

**BILAN de l'année dans le département Jean-Michel Ferrec, Président**

**Effectifs** : Pour 2009 : 512 licenciés dont 250 contre 457 en 2009.  
A ce jour, pour 2010, nous comptons 486 licenciés

**Les manifestations** : Démonstrations sur différents sites, animations dans le cadre du championnat de France cyclisme en juillet à Saint Brieuc. Dominique Messenger, référent au Conseil Général, a adressé ses remerciements pour la participation des archers.

**Podiums** : Plusieurs Participations aux championnats de France : les Côtes d'Armor ont été bien représentés

**ETD** : relance de l'Equipe Technique Départementale avec 22 jeunes du département.

**Formation** : stage d'arbitre avec l'examen en novembre

**Stage** : Stage Campagne le 28 mars encadré par Michel Rogue : Peu de réponses. Finalement 14 inscrits dont 2 archers du Morbihan.

**Matériel** : renouvellement de la ciblerie 3D (entreposé à Ploeuc et Loudéac)  
Rappel du matériel à disposition : Ciblerie ETD (à Saint Brieuc), Combi TV-scope (à Lamballe), Banderole (CD du tir à l'arc des Côtes d'Armor), 4T talkie-walkie (à Ploeuc), médailles pour les championnats départementaux, filets (1x25m + 4x10 m), feux  
Projet d'acquisition : Portable + vidéoprojecteur

**Labélisation des clubs** : En Bretagne, seuls 3 clubs ont obtenus le label d'or : Rennes, Guillers et Logona. Un groupe de travail, sous la houlette de Michel Rogue, étudie les possibilités d'accès pour les clubs au logiciel « Dirig'fita »

**Subventions** : demandes auprès du CNDS. La plancher minimum des dossiers est actuellement de 600 €. Des changements sont annoncés comme l'augmentation du plancher (1 000 €) et des conditions d'octroi basées sur le nombre de licenciés. Des demandes de subventions ont également été faites auprès du Conseil Général pour le fonctionnement ainsi que pour la formation des arbitres.

**BILAN financier par Edouard Garandel, Trésorier**

Total des Recettes 6 773,99 € Total des dépenses : 5 610,97 €

Soit un résultat de +1 163,02 €

Trésorerie : compte chèque : 1 661 € - compte livret : 12 152,99 €

L'assemblée générale approuve le bilan moral et le bilan financier tels qu'ils ont été présentés.

## Questions diverses

**Problème des récompenses pour les championnats de France** : Pendant longtemps l'enveloppe était fixée à 5 000 FF (762 €) puis portée à 1 200 – 1 400 € jusqu'à il y a 2 ou 3 ans. Aujourd'hui le montant des défraiements est supérieur aux subventions perçues du fait de l'augmentation du nombre de compétiteurs et frais de déplacements. Il semble nécessaire de revoir le financement et de fixer une enveloppe.

La part départementale versée par les clubs du département s'élève actuellement à 2,29 € par licencié (Dpt 29 = 5€, Dpt35 = 8€, Dpt56 = 6€). L'apport est donc d'environ 1 000 € pour l'année pour un total de subventions versée à 2 250 € pour les déplacements.

En conséquence, l'assemblée générale décide :

- de porter la part de la cotisation du département à 6 € pour la prochaine saison pour les adultes comme pour les jeunes
- de fixer à 2 000 € l'enveloppe globale pour les frais de déplacement aux championnats de France avec un maximum de 50 € par archer

**L'Equipe Technique Départementale** : Présentation par Gérald Béjot, formateur, assisté de Christophe Gibon et Roland Facy. En juin 2009, Un projet d'Equipe Technique Départementale à été présenté aux jeunes volontaires des clubs du départements. 24 jeunes accompagnés de leurs parents ont répondu présents. En septembre 22 jeunes se sont présentés motivés à la formation. Ils se rencontrent une fois par mois accompagnés de leur référent. Un programme personnel portant sur les points faibles est élaboré pour chaque jeune après chaque séance.

**Une subvention** de 1 470 € a été attribuée par le Conseil Général pour la formation et l'achat de matériel pour les arbitres. Eric Vandembroucq, responsable arbitre départemental, est chargé de faire parvenir au CD des propositions.

**Calendrier extérieur 2010** : l'organisation du championnat de ligue fédéral du 20 juin a été confié à Paimpol

**Assemblée générale de la ligue** : elle aura lieu le 14 mars : il appel à tous les clubs est lancé par la ligue pour l'organisation de cette AG.

**Tour de Bretagne** : par « Arc en fête » du 9 au 15 août 2010. Un document à été expédié aux clubs.

**Chevauchement des compétitions** : Problème de l'organisation de 2 compétitions le même week-end sur le département : Lannion et Dinan le 28 et 29 novembre. Les feux seront à la disposition de Lannion, la location pour Dinan sera prise en charge par le CD.

**Mise à jour** des référents de chaque clubs à l'aide du document de base « Lise tes clubs ».

Personne ne prenant plus la parole, la séance est levée